

quarante -et-une

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON CHANTEMERLE-LES-BLÉS CHARMES-SUR-L'HERBASSE CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ERÔME ETABLES GERVANS GLUN LARNAGE LEMPS MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU PAILHARÉS PLATS PONT-DE-LISÈRE LA ROCHE-DE-GLUN SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÉCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION



10

Dossier

Projet de territoire Horizon :
une phase de concertation réussie

UNE COMMUNAUTÉ, + DE 4 200 FANS



359 abonnés
en avril 2021

406
ABONNÉS
en décembre 2021



545 abonnés
en avril 2021

663
ABONNÉS
en décembre 2021



2 480 abonnés
en avril 2021

3 389
ABONNÉS
en décembre 2021



211
ABONNÉS
en décembre 2021

MEILLEUR POST LINKEDIN

850 VUES

Bon anniversaire au Train de l'Ardèche !
Un joyau de notre patrimoine : ses locomotives, ses wagons, ses ouvrages, les Gorges du Doux, les paysages...

Bon anniversaire au Train de l'Ardèche !

Ce 12 juillet 2021, on fête les 130 ans de la première liaison de notre cher Mastrou entre Tournon/Saint-Jean et Lamastre !

Le Train de l'Ardèche est un joyau de notre patrimoine : ses locomotives, ses wagons, ses ouvrages, les Gorges du Doux, les paysages...

Saviez-vous qu'ARCHE Agglo est propriétaire des gares de Tournon/Saint-Jean, Colombier-le-Vieux et Boucieu-le-Roi ;)

#Tourisme #Ardèche #ARCHEAgglo



MEILLEUR POST FACEBOOK

22 655 PERSONNES TOUCHÉES

Cohabitions, dispositif inter-générationnel et solidaire qui permet à des personnes seules d'héberger temporairement des étudiants, stagiaires ou jeunes actifs.

Cohabitions !
C'est le dispositif inter-générationnel et solidaire qui permet à des personnes, souvent seules, d'héberger temporairement des étudiants, stagiaires ou jeunes actifs.
Vous voulez être hébergeur ou hébergé.e ? L'Agglo assure le relais et le suivi de la cohabitation :
lisa@archeagglo.fr

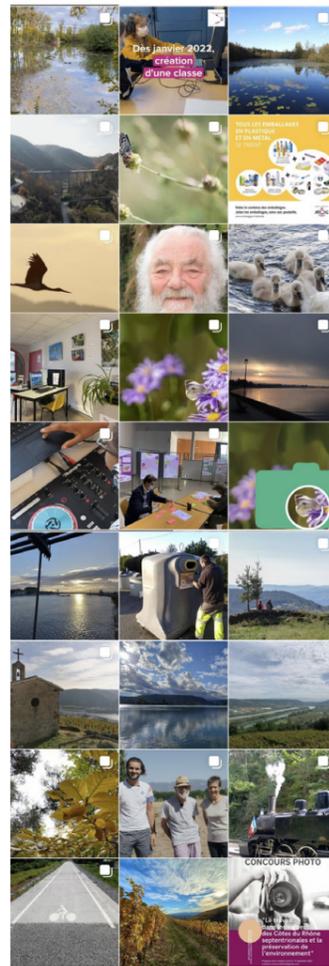


165
12 commentaires 195 partages

VU SUR LES RÉSEAUX



CRÉATION DU COMPTE LE 12 AOÛT 2021



ÉDITO

Chers habitants ARCHE Agglo,

Cette année 2021 a été éprouvante pour nous tous. Le Covid-19 à cause notamment de la propagation de nouveaux variants, est toujours bien présente dans notre quotidien. Nous avons pu toutefois retrouver toute ou partie de nos activités et des petits plaisirs simples de la vie. Somme toute, nous ne nous y trompons pas, le virus reste actif et nous devons continuer nos efforts dans l'application notamment des gestes barrière. Vous avez été courageux, patients mais il vous faut tenir bon encore.

En ce qui concerne ARCHE Agglo, nous avons lancé la phase de concertation publique du Projet de Territoire HORIZON qui vise à imaginer ensemble le futur de notre beau territoire. Vous avez été plusieurs centaines à vous exprimer lors de trois matinées ateliers

à Saint-Félicien, Saint-Donat et Tournon. Au nom de tous les élus communautaires et communaux, je tiens à vous remercier pour votre implication.

Vos avis sont précieux et vos retours d'expérience et d'usage seront pris en compte dans les prochaines semaines. Ils nous permettront d'agrémenter notre réflexion d'élus sur les enjeux et les axes stratégiques que nous devons définir et engager.

Un autre projet important qui me tient particulièrement à cœur a également été lancé en décembre : la cartographie digitale « je consomme local » qui vise à valoriser nos artisans, producteurs, commerces et services de proximité. Vous pourrez découvrir dans ce numéro le fonctionnement de ce site internet qui nous incite toutes et tous à consommer local.

Je profite de cette parution pour vous souhaiter avec beaucoup de sincérité une très belle année 2022. J'espère que vous aurez pu profiter des fêtes de fin d'année auprès des personnes qui vous sont chères. Ces moments sont irremplaçables et nous devons les savourer.

J'aurai plaisir à vous retrouver très vite, avec tous les élus du territoire sur les nombreux projets structurants. L'ambition qui nous anime est d'avancer en continuant de solidifier ce qui fait notre ADN et notre force : le bloc communal (communes/agglomération).

Les choix que nous faisons, nous les travaillons et les assumons avec les communes et pour vous, les quelque 57 000 habitants de nos 41 communes.



Frédéric
Sausset

Président

SOMMAIRE

4
EN BREF

Un condensé d'infos

6
INFOS AGGLO

Zoom sur 4 actualités

9
DOSSIER

Le projet de territoire

12
EN CLAIR

Les nouvelles consignes de tri

14
MÉTIERS D'AGGLO

Services techniques

16
COMMUNES

Redécouvrir Cheminas

18
RENCONTRE

19
PRATIQUE

Annuaire des équipements et services

quarante-et-une REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO NUMÉRO 10 · JANVIER 2022

communication@archeagglo.fr, BP103 - 07305 Tournon-sur-Rhône Cedex, 04 26 78 78 78 - Directeur de publication **Frédéric Sausset** · Direction de la communication **Damien Filbien** · Rédaction **Hélène Serret, Sophie Bellenger** · Photographie **direction de la communication** · Conception et réalisation graphique **Anne Faure** · Impression **Impressions Modernes** (Guilherand-Granges) · Tirage **28 000 exemplaires**, papier FSC Imprim'Vert · Distribution **La Poste** · Numéro ISSN **2608-1113** · Dépôt légal à parution

L'ÉLÉPHANT ELMER À L'HONNEUR



L'équipe de la crèche Croque Lune à Étables a remporté le 1^{er} prix du concours national de l'École des Loisirs intitulé « Ton héros préféré en grand ». Le but : choisir un héros (l'éléphant « Elmer » de David McKee) et travailler le personnage avec des matériaux recyclables. L'équipe, les enfants et les parents se sont particulièrement investis. En récompense, la crèche a reçu 30 livres pour compléter sa bibliothèque, ainsi que d'autres petits cadeaux : bravo à tous !

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des Gens du voyage, ouverte le 17 mai à Tournon-sur-Rhône, a enfin été inaugurée, en présence d'élus communaux et communautaires, d'entreprises ayant participé à la réalisation des travaux, de riverains, et bien sûr de familles vivant sur l'aire d'accueil. Sur ses 8 emplacements, l'aire accueille jusqu'à 15 familles. Limité à 3 mois, le séjour peut être exceptionnellement prolongé jusqu'à 10 mois pour raisons professionnelles, de scolarisation ou de problème de santé.

LES PONTS SE REFONT UNE BEAUTÉ

Le pont du Duzon, à cheval sur les communes de Tournon-sur-Rhône et Saint-Barthélemy-le-Plain, est fermé depuis le 6 septembre et pour une durée indicative de 7 mois. Objectifs de ce chantier entrepris par le Département de l'Ardèche : élargir le tablier du pont, sécuriser les trottoirs et revoir toute la maçonnerie (étanchéité, rejointement, renforcement et reprise des fissures). Coût prévisionnel des travaux : 2 millions €.

Le pont entre Glun et la Roche-de-Glun est lui aussi en travaux. Depuis octobre, sa traversée est régulée par un alternat de feux tricolores. La circulation des piétons et cycles sera maintenue, tandis que les poids lourds de plus de 2,40 m de large seront invités à emprunter une déviation. Il s'agit, pour ces travaux qui dureront jusqu'à l'automne 2022, de construire une passerelle cycles et piétons en encorbellement du barrage et de remettre en état l'ouvrage existant (trottoirs, étanchéité et chaussée).



EN BREF

DÉFI FAMILLES, LA 2^E ÉDITION EST LANCÉE

Comme l'an dernier, ARCHE Agglo organise les Défis familles, en partenariat avec la communauté de communes Rhône Crussol, autour de 3 thèmes : l'énergie, les déchets, l'alimentation. Objectif : accompagner, pendant six mois, les foyers volontaires dans des changements de comportement durables, au travers d'ateliers et d'échanges. Les défis ont d'ores et déjà commencé avec une trentaine de familles volontaires.

50 €

L'Agglo propose aux particuliers un système de location de Vélos à assistance électrique (VAE) pour un coût de 50 € équivalent à un mois d'utilisation.

Ce tarif est dégressif : 90 € pour 2 mois et 120 € pour 3 mois. Ce dispositif a vocation à permettre d'essayer ce mode de déplacement doux concernant notamment les trajets dits utilitaires (trajets domicile-travail, courses, écoles...), avant d'envisager un éventuel achat. À noter que l'Agglo, dans ce cas, peut apporter une aide allant jusqu'à 150 euros pour tout achat de moins de 4 000 €. Seule condition pour bénéficier de cette aide, acheter son VAE chez l'un des 6 vélocistes partenaires du territoire.

EN BREF



MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ : OBJECTIF 16 000 ARBRES !

ARCHE Agglo et l'Agence de l'eau ambitionnent, à travers le Marathon de la Biodiversité, d'aménager 16 mares et de planter 16 km de haies à l'horizon 2024. Objectifs : restaurer les corridors écologiques sur le territoire, ces « corridors » étant des lieux de passage utilisés par la faune pour se déplacer entre les espaces naturels. L'effort va se concentrer sur la partie drômoise de l'agglomération où l'aménagement du territoire a engendré depuis plusieurs décennies une raréfaction des infrastructures agro-écologiques (disparition des haies principalement). Le 9 décembre, les enfants de CE2 et CM1 de l'école de Beaumont Montoux ont participé activement à la plantation de 2,5 km de haies chez un agriculteur de la commune, à proximité de la Veauve.

Agriculteurs du territoire, si vous êtes intéressés pour intégrer ce dispositif, merci de contacter le service Rivières de l'Agglo : j.dumont@archeagglo.fr

LISA, À VOTRE RENCONTRE

Le Lieu d'information seniors et autonomie propose des permanences sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif vous aide dans vos recherches d'un service d'aide à domicile, d'un établissement d'accueil ou d'un service de portage de repas. L'animatrice vous oriente et vous conseille sur les différentes aides financières. Pour savoir quand se déroulent les permanences Lisa près de chez vous, consultez le planning sur www.archeagglo.fr

À noter : des permanences se tiennent également les lundis et jeudis, place Rampon à Tournon-sur-Rhône.

Renseignements au 06 67 46 98 87

DIGUE SAINT-JEAN-DE-MUZOLS



La première phase des travaux de liaison douce entre la ViaRhona et le Train de l'Ardèche est terminée. Au printemps 2021, l'aménagement de la voirie en bicouche et la pose des barrières ont été réalisés sur la digue pré-existante le long du Doux depuis le pont de la RD86 à l'entrée de Saint-Jean-de-Muzols, pour un budget de 130 000 €. Le prolongement de cette digue jusqu'à la gare de Tournon-Saint Jean commencera en janvier, pour une mise en service à l'été 2022.

LA CROZE ET LA VEAUNE RECONNECTÉES

La Croze est alimentée par une source d'eau pure située au centre de Chavannes. Avant travaux, ce petit cours d'eau rejoignait le Merdarioux qui traversait ensuite la plaine agricole sur 2 km avant de rejoindre la Veauve. Au cours de ce trajet, l'eau de source se réchauffait et collectait diverses pollutions amenant une eau de qualité dégradée à la Veauve. La Croze a donc été déconnectée du Merdarioux et reconnectée directement à la Veauve. Les travaux, financés à hauteur de 70 000 euros par la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau et ARCHE Agglo, ont permis d'améliorer sensiblement la qualité de l'eau de la Veauve et de restaurer les milieux aquatiques.

100 000 €

... sur 3 ans ! ARCHE Agglo et la communauté de communes de Rhône Crussol sont lauréates du Plan de Relance pour leur Projet Alimentaire Inter-Territorial (PAiT). Les territoires bénéficient de cette subvention afin d'engager des actions pour une alimentation durable, locale, de qualité et accessible à tous, avec notamment l'accompagnement des cantines en lien avec la loi EGALIM, les campagnes de sensibilisation des scolaires, et d'autres actions sont à venir...



TRANSPORTS TOUTES LES LIGNES À 0,80 € !

Sur le territoire de l'Agglo, en empruntant les 2 lignes ARCHE Agglo et les 11 cars régionaux, tous les trajets sont à 0,80 €. Les lignes et horaires sont détaillés dans le guide des transports publié par ARCHE Agglo et valable jusqu'au vendredi 9 juillet 2022.

Le réseau des transports ARCHE Agglo se compose de deux lignes gérées directement par l'Agglo (la ligne 1 Tournon - Tain l'Hermitage et la ligne 11 Saint-Félicien - Tournon) auxquelles s'ajoutent 11 lignes régionales. Mais le tarif, lui, est unique, pour tout trajet effectué à l'intérieur du territoire ARCHE Agglo : 0,80 € !

Ce ticket unitaire à 0,80 € est valable pour les trajets intra-agglo, y compris sur les lignes régionales, sachant que le carnet de 10 tickets est vendu 5 €. L'abonnement mensuel, quant à lui, coûte 16 € (8 € en tarif réduit) et les enfants de moins de 6 ans voyagent gratuitement sur les deux lignes ARCHE Agglo.

TRANSPORT À LA DEMANDE

ARCHE Agglo développe par ailleurs un dispositif de transport à la demande plus étoffé, pour les trajets en lien avec les marchés de Saint-Félicien, Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône le samedi matin. Ainsi, quatre « navettes marchés » existent : Arlebosc - Saint-Félicien (vendredi matin), Serves - Tain-Tournon (samedi matin), Chantemerle - Tain-Tournon (samedi matin) et Glun - Tain-Tournon (samedi matin). Ces trajets se font uniquement sur réservation, la veille du trajet.

GUIDE HORAIRES À CONSULTER

ARCHE Agglo vient d'éditer un nouveau guide horaires recensant l'ensemble des informations relatives au transport sur le territoire. Un document au format livret, qui présente les différentes lignes et leurs horaires. À consulter sur www.archeagglo.fr et, en version papier, dans tous les lieux publics.

ACTUALITÉS

MOIS DE LA PARENTALITÉ : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

La première édition du Mois de la parentalité, organisée par ARCHE Agglo en novembre, a rencontré un succès certain auprès du grand public.

Les venues du conférencier de renom, Jean Epstein et de Claire Bleton-Martin, docteure en sciences de l'éducation, ont notamment permis des échanges riches sur les thèmes de la culture des tout-petits ou de l'orientation scolaire des adolescents. Les cinés-débats ont également donné un coup de projecteur sur des notions très diverses comme le harcèlement numérique ou le développement cognitif de l'enfant.

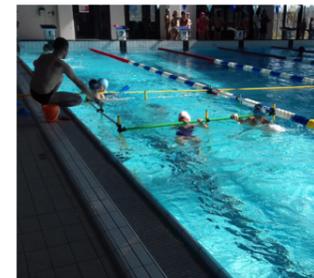
Les familles (parents et enfants) étaient les principales concernées par ce mois de la parentalité qui offrait tout au long des semaines plusieurs temps de culture (lectures en bibliothèque, spectacles vivants). Mais les professionnelles de la petite enfance ont également bénéficié de cet événement au travers de rendez-vous privilégiés.

Vivement le Mois de la parentalité 2022 !



ACTUALITÉS

ANIMATIONS SCOLAIRES ET SENSIBILISATION : L'AGGLO AU PLUS PROCHE DES ÉLÈVES



ARCHE Agglo intervient directement dans les écoles du territoire. En effet, durant cette année scolaire, plus de 3 000 élèves bénéficieront des séances « Savoir nager » à Linaë, des animations sur l'environnement et le développement durable seront organisées dans 130 classes et environ 1200 élèves sont concernés par au moins un projet culturel mené par l'Agglo.

10 séances de 45 minutes en piscine pour les enfants du CP au CM2... La certitude que l'ensemble des élèves du territoire ont bénéficié, au cours de leur scolarité en primaire, du dispositif « Savoir nager ». Ainsi, cette année, 135 classes seront accueillies au sein de l'espace aquatique Linaë à Tain l'Hermitage, soit 3 105 élèves des écoles publiques et privées.

ARCHE Agglo permet aux élèves d'acquérir une maîtrise

du milieu aquatique pour nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme).

ENVIRONNEMENT ET CULTURE

Que ce soit en direct ou par le biais de prestataires, l'Agglo intervient également en classe pour différentes animations en lien avec l'environnement : les rivières et leurs écosystèmes, l'alimentation, les espaces naturels, les énergies renouvelables ou encore la réduction des déchets. Au total, 130 classes dont 25 maternelles (soit 3 027 élèves) participeront à ces sorties sur le terrain, accompagnées par des animateurs professionnels, les déplacements étant financés par ARCHE Agglo.

Autre domaine d'intervention : l'éducation aux arts et à la culture. ARCHE Agglo a en effet

pour objectif de pallier les inégalités d'accès à la culture, en finançant² des interventions pédagogiques co-construites avec les équipes éducatives et les partenaires culturels locaux. À noter que l'Agglo finance également le transport des enfants.

Ainsi, pour l'année scolaire 2021/2022, 50 classes sont concernées soit environ 1200 élèves bénéficiant de 10h d'interventions artistiques assurées par des artistes professionnels et d'une proposition de spectacle ou d'exposition. Les projets portent sur l'art contemporain, le cinéma, le cirque, le théâtre ou encore la musique.

¹ Afin de compenser les séances de natation annulées pour cause de Covid cette année scolaire 2020-2021, l'Agglo a proposé d'organiser un format «savoir nager» en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour cet été.

² Autres financements : ministère de la Culture, Région, Département de l'Ardeche et Département de la Drôme

JANVIER 2022 : OUVERTURE D'UNE CLASSE MAO

L'école de musique de Saint-Donat-sur-l'Herbasse innove pour 2022 en ouvrant, dès janvier, une classe de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Les séances seront ouvertes à tous, sans limite d'âge ou de niveau requis, pour un tarif de 100 € jusqu'en juin.

Les cours se dérouleront le samedi matin de 9h à 11h selon deux possibilités : soit 2 cours d'une heure, soit un cours de 2h en fonction du nombre d'inscrits. 20 places sont disponibles et les inscriptions se déroulent maintenant !

Renseignements au 06 60 87 73 60



Près de chez vous, il y a forcément un artisan ou un commerçant qui répondra à vos besoins.




Consultez la carte en ligne de l'économie de proximité sur ARCHE Agglo

jeconsommelocal.archeagglo.fr

Action engagée

Je consomme local

JE CONSOMME LOCAL : LANCEMENT DE LA CARTE DIGITALE DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

ARCHE AGGLO A LANCÉ SON ANNUAIRE DYNAMIQUE QUI RECENSE LES ARTISANS, PRODUCTEURS, COMMERCE ET SERVICES DU TERRITOIRE AFIN DE MOTIVER ENCORE LE CONSOMMER LOCAL.

La Direction du Développement économique de l'Agglo a depuis fin 2019, avant la crise sanitaire, lancé une réflexion visant à valoriser l'économie de proximité grâce aux outils numériques. Avec les acteurs économiques du territoire se sont succédé des rencontres, des sessions d'information, des ateliers collectifs thématiques, 50 accompagnements individuels (coaching et suivi). Un partenariat avec l'école de commerce IFC Valence a permis d'identifier la situation digitale des TPE et de les encourager à créer leur fiche Google My Business.

Effectivement, le choix s'est porté par pragmatisme sur

les fiches Google My Business puisqu'aujourd'hui 95% des recherches sur internet se font via le moteur de recherche Google. Cette fiche gratuite est renseignée par chaque commerçant et artisan. Elle affiche l'ensemble des informations fondamentales: nom de l'entreprise, activité, adresse (avec lien itinéraire) coordonnées, contact, horaires, site internet, réseaux sociaux, photos, vidéos, actualités...

Ce site <https://jeconsomme.local.archeagglo.fr/> vise donc à valoriser toutes les activités présentes en générant du flux vers les contacts, sites et réseaux sociaux des commerçants et artisans.

L'Agglo a également fait le choix de positionner sur cette carte les marchés hebdomadaires, ainsi que les producteurs locaux, confirmant ainsi la volonté de promouvoir l'ensemble de l'économie de proximité.

Cette action est la dernière réalisée dans le cadre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) dans le cadre de la stratégie digitale de valorisation de l'économie de proximité. Elle a été cofinancée par la Région (50%), l'État (30%) et ARCHE Agglo (20%).



La volonté d'une démarche partagée

ARCHE AGGLO A ENTAMÉ SA DÉMARCHE DE PROJET DE TERRITOIRE, BAPTISÉ HORIZON. CETTE DÉMARCHE VISE À IMAGINER AVEC TOUS LES ACTEURS LE TERRITOIRE DE DEMAIN.

Cette démarche a débuté en janvier 2021. Plusieurs phases se sont succédé pour aboutir à un plan d'actions au printemps 2022.

Dans le cadre de sa compétence « Emploi », ARCHE Agglo organise 2 événements pendant ce premier trimestre 2022, gratuits et ouverts à tous.

FORUM DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

Mardi 25 janvier 2022, 16h30-19h30
Tain l'Hermitage, Espace Rochegude

Ce premier forum se veut un événement de proximité pour découvrir les formations, les métiers et les entreprises du territoire. Des professionnels témoigneront de leurs métiers et parcours et des établissements scolaires et des organismes de formation présenteront leurs filières. Des structures d'accompagnement à l'orientation seront également présentes.

FORUM DE L'EMPLOI

Mardi 22 mars 2022, 8h30-12h30
Mauves, salle polyvalente

C'est la 14^e édition de ce Forum de l'Emploi organisé en partenariat avec Pôle Emploi. Il rassemble chaque année entre 50 et 70 employeurs du territoire qui proposent plus de 1 000 offres d'emploi dans tous les secteurs.





3 QUESTIONS
À FRÉDÉRIC SAUSSET,
PRÉSIDENT
D'ARCHE AGGLO

Un point d'étape ?

Tout d'abord, je suis fier de l'implication des élus et des habitants dans la démarche. Que ce soit dans les différentes instances d'élus ou lors des 3 matinées ateliers Horizon, les échanges ont été fructueux. Ces retours sont précieux pour guider nos décisions.

Nous nous trouvons actuellement à un moment charnière puisque nous allons nous servir du diagnostic pour bâtir une stratégie claire, ambitieuse et réaliste qui va déboucher dans les prochains mois sur un plan d'actions concret.

Quelle suite concrète ?

Nous travaillons donc actuellement sur la stratégie. Cette stratégie sera débattue avec tous les élus pour acter les choix que nous devons faire. Il doit être ambitieux pour notre territoire et nous le sommes mais nous devons aussi garder raison. Les projets que nous porterons devront être en phase avec nos capacités d'action, financière et humaine.

Le plan d'actions sera ainsi voté au conseil d'agglomération avant l'été 2022. Certaines actions se concrétiseront rapidement sur le terrain et d'autres verront le jour à moyen et long terme.

La phase de concertation écoulee ?

Ces trois ateliers ont été riches ! Je suis heureux de voir que des centaines d'habitants s'intéressent de près à l'avenir de notre territoire. Ils ont pris le temps de se déplacer, parfois en famille puisque nous avons organisé un espace enfant. Je salue les services de l'Agglo qui ont créé les conditions pour que nos concitoyens puissent s'exprimer librement.

J'en profite également pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à ces ateliers.

PARTICIPATION CITOYENNE RETOUR SUR LES 3 MATINÉES ATELIERS HORIZON

Trois matinées de participation citoyenne se sont déroulées sur les 3 bassins de vie du territoire. Elles avaient été organisées les samedis matins afin de faciliter la venue du plus grand nombre : le 16 octobre à Saint-Félicien **1**, le 23 octobre à Saint-Donat-sur-l'Herbasse **2** et le 30 octobre à Tournon-sur-Rhône **3**.

Près de 400 habitants ont participé activement à ces matinées en donnant leur avis sur tous les sujets inhérents au territoire. Ces matinées auront été les temps forts de la phase d'échanges et de rencontres avec et entre les habitants des 41 communes. Les habitants présents ont pu échanger avec les élus et les techniciens de l'Agglo.

Plusieurs ateliers avaient été mis en place pour leur permettre de s'exprimer librement : murs d'expression « j'aime / j'aime pas » et « j'aimerais voir / je n'aimerais pas voir », ateliers de création avec des cartes du territoire et des photos, des messages vidéos...

Des conférences flash se sont également tenues lors de ces matinées sur la thématique des services publics et de la relation habitant / collectivité. À l'intérieur de celles-ci, de multiples sujets ont bien entendu été aussi abordés : mobilité, transition écologique, équipement structurant, santé, éducation, jeunesse...

Ces conférences ont permis de compléter de manière cohérente, à l'oral, les nombreuses participations lors des ateliers.

ATELIERS DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

Comme pour les habitants, ARCHE Agglo a proposé aux conseils municipaux des 41 communes du territoire de reproduire l'exercice du mur d'expression. Grâce à une méthode expliquée en amont, 21 conseils municipaux ont ainsi rendu leur « diagnostic vécu » sur ce sujet du Projet de Territoire.

Retrouvez toutes les infos sur le projet de territoire sur www.archeagglo.fr/projet-de-territoire



L'extension des consignes de tri

DÉSORMAIS, RECYCLER VOS EMBALLAGES EST DEvenu PLUS SIMPLE. EN EFFET, VOUS POUVEZ DÉPOSER TOUS VOS EMBALLAGES SANS EXCEPTION, DANS LES CONTENEURS DE TRI ET LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES (PAV).



RENCONTRE AVEC MICHEL GOUNON

MAIRE
DE LA ROCHE-DE-GLUN
VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE
DE LA PRÉVENTION
ET DE LA GESTION DES
DÉCHETS MÉNAGERS

L'extension des consignes de tri, qu'est-ce que ça veut dire ?

L'objectif est très simple : recycler plus d'emballages plastiques et métalliques (et réduire le poids de nos poubelles « ordures ménagères ») !

D'ailleurs, l'extension des consignes de tri ne concerne que le conteneur jaune. En clair, jusqu'à présent, seuls les emballages métalliques, les briques alimentaires et les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les conteneurs de tri jaune. Les autres emballages étaient jetés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler ou les valoriser. Il a fallu moderniser le centre de tri du SYTRAD (SYndicat de TRaitement des déchets Ardèche-Drôme) de Portes-lès-Valence afin de pouvoir trouver des stockeurs de recyclage pour tous les emballages.

ARCHE Agglo a bien entendu souhaité s'engager pleinement dans cette démarche : recyclons mieux, recyclons plus !

Concrètement, quels déchets sont concernés ?

Vous pouvez donc désormais déposer dans les conteneurs jaunes les emballages suivants : tous les emballages en plastique, sans exception (bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée...), les emballages métalliques (boîtes de conserve, canettes, bar-

quettes, sachets, feuilles d'aluminium, bouchons, couvercles, boîtes...) et les briques alimentaires.

En résumé, le tri devient plus simple. Pour tous les emballages, déposez-les dans les conteneurs de tri, inutile de les laver, il suffit de bien les vider. Déposez ces emballages en vrac dans les conteneurs (pas dans des sacs).

Pourquoi trier ses déchets ?

Parce nous avons tous une responsabilité. Nous devons contribuer à l'effort collectif qui vise à agir en faveur de l'environnement. Plus d'emballages recyclés c'est plus de ressources naturelles préservées. Cela coûte aussi moins cher à la collectivité. Des habitants qui trient mieux leurs déchets, ce sont des taxes en moins à payer pour l'Agglo. Avec ces nouvelles consignes de tri, concrètement, le poids des sacs ordures ménagères devrait baisser significativement.

Et pour les autres flux ?

Pour les autres emballages ménagers, les consignes sont inchangées : les emballages en verre sont à déposer dans les conteneurs verts, et les cartonnettes avec les papiers et les journaux/magazines dans les conteneurs bleus. Les sacs fermés d'ordures ménagères vont toujours dans le conteneur dédié (gris/noir).

Les déchets encombrants (cartons marron, déchets verts, meubles...) sont à déposer en déchèterie.

TRIONS PLUS, TRIONS MIEUX

Le geste de tri est simplifié, ce qui devrait permettre d'alléger la poubelle d'ordures ménagères.

À chaque déchet son bac !

CHIFFRES CLÉS (HORS SIRCTOM)

364 points d'apports volontaires comprenant quelque 1 500 conteneurs (semi-enterrés, enterrés ou aériens)

199,85 kg d'ordures ménagères par an par habitant, production en baisse de 2 % par rapport à l'an dernier

2238 tonnes de verre collectées en 1 an

3 déchèteries
 ☑ Colombier-le-Vieux
 ☑ Tournon-sur-Rhône
 ☑ Saint-Donat-sur-l'Herbasse
 + ☑ Mercuriol-Veunes gérée par le SIRCTOM

13 056 tonnes déposées dans les 3 déchèteries en une année

29 % La part du tonnage des collectes sélectives dans les ordures ménagères collectées, ce qui indique une marge de progression intéressante avec les nouvelles consignes de tri

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

LES NOUVEAUX !

BRIQUES ALIMENTAIRES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

FLACONS

POTS BOCAUX

BOUTEILLES

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES

JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS

EMBALLAGES, CARTONNETTES

COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS

Pôle technique, les hommes de l'ombre



Dix-sept agents composent la Pôle technique de l'Agglo, intervenant sur différents domaines : entretien et gestion du patrimoine, gestion et suivi de travaux de construction, réhabilitation ou rénovation, et assistance aux communes en matière de voiries. Un travail conséquent et permanent, qui reste peu visible, mais indispensable au bon fonctionnement des services de l'Agglo.

Menuiserie, électricité, plomberie, espaces verts, mécanique... Ils savent tout faire. Quinze hommes et deux femmes qui œuvrent pour que les enfants soient accueillis dans de jolies crèches respectant les normes et les réglementations, pour que les agents de l'Agglo puissent disposer d'espaces de travail adaptés et fonctionnels, pour que les services bénéficient de moyens de locomotion fiables et vérifiés, et pour que tous profitent d'un Domaine du lac de Champos entretenu et embelli un peu plus chaque année.

Sur le terrain, les services techniques se répartissent sur trois antennes afin de couvrir l'ensemble du territoire, du secteur de l'Herbasse, de la vallée du Rhône et du plateau ardéchois. Une organisation qui permet des interventions plus efficaces, le territoire présentant une distance de 61 km entre les deux communes les plus éloignées.

DOMAINE ET CAMPING DE CHAMPOS : VASTE TERRAIN D'INTERVENTION

Six mois de l'année environ, l'équipe des Services techniques basée à Saint-Donat-sur-l'Herbasse est quasiment entièrement mobilisée pour l'entretien, la sécurisation et l'embellissement du Domaine et camping du lac de Champos. Au printemps, il s'agit avant tout de préparer les équipements et espaces avant le démarrage de la saison estivale. Dès l'automne, les agents investissent leur énergie à la remise en état du site et à la réalisation des différents travaux d'investissement ou de rénovation nécessaires à l'attraction du site.

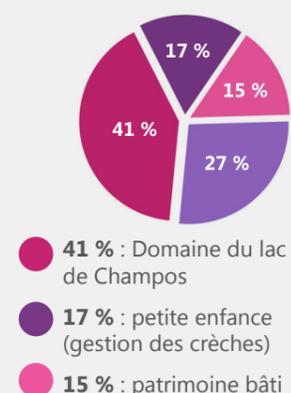
L'Agglo gère les 40 hectares d'espaces verts du site, intégrant une démarche de développement durable : plan de re-végétalisation (une centaine d'arbres plantée sur 3 ans), démarche zéro phyto (désherbeuse infra rouge à gaz), mise en place de bornes de signalisation solaire sur le camping pour éclairer les allées la nuit.

Les services techniques interviennent également pour l'entretien des chalets, des différents locaux d'accueil ou dédiés à l'activité du domaine comme le snack ou la buvette, de l'ensemble des blocs sanitaires communs, la reprise des clôtures et barrières...



CHIFFRES CLÉS

57 bâtiments en gestion
60 véhicules à entretenir
3 000 interventions
annuelles
soit 9 100 heures dont



57 BÂTIMENTS À GÉRER

Au quotidien, les agents interviennent sur de menues ou grosses réparations, ainsi que sur l'entretien courant des 57 bâtiments et leurs espaces extérieurs, occupés par les différents services de l'Agglo, qu'elle en soit propriétaire ou locataire. C'est l'activité principale des équipes des services techniques en charge de la gestion et de l'entretien du patrimoine.

La cellule travaux, quant à elle, se penche sur l'ensemble des projets neufs (construction d'un bâtiment comme la MJC Simone

Veil à Tain l'Hermitage), de réhabilitation (aménagement de différents espaces dans une crèche) ou d'extension (bâtiment communautaire de Mauves). Ces travaux, parfois très conséquents, peuvent nécessiter d'endosser à la fois le rôle de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre auprès d'un groupement de prestataires privés.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES

Le Pôle technique de l'Agglo travaille également en partenariat avec les communes du territoire, et ce, de différentes manières. Les 41 communes peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'un accompagnement dans l'élaboration de leur plan pluriannuel d'investissement en matière de réfection et d'entretien des voiries.

Actuellement, 17 communes ardéchoises et 4 communes drômoises en bénéficient. Dans ce cadre, en 2020, l'Agglo a supervisé pour plus de 900 000 € de travaux.

Enfin, l'Agglo met à disposition des mairies du matériel qui serait trop coûteux et peu utilisé pour une commune seule : camion nacelle, petit poids lourd, barrières anti-attentat (depuis 2018) et coffrets électrique (Ardéchoise, fêtes de la musique...).

EPN

RENCONTRE AVEC JEAN-MARIE BOURGEAT ET MANU CANO



C'est quoi un EPN ?

Un espace public numérique (EPN) a pour vocation de lutter contre la fracture numérique en permettant l'accès à un ordinateur, internet, pour des démarches administratives, le loisir ou le multimédia, la numérisation et l'impression de documents. ARCHE Agglo met à disposition des habitants deux EPN sur le territoire, à Saint-Félicien et à Saint-Jean-de-Muzols.

Quelles sont vos missions ?

Nos missions de service public sont de promouvoir les usages et à faciliter la découverte au plus grand nombre de l'accès aux technologies numériques et aux principaux usages de l'internet.

Quels ateliers proposez-vous, pour quels publics ?

En dehors des horaires d'accueil en libre accès, les animateurs proposent des ateliers d'initiations pour débutants pour se familiariser avec l'ordinateur, internet, les emails... Pour les personnes déjà familiarisées avec l'outil, des ateliers et stages thématiques pour se perfectionner ou découvrir de nouvelles pratiques. Des ateliers spécifiques pour les publics seniors et jeunes sont également mis en place.

www.archeagglo.fr/EPN

À la découverte de Cheminas

PARTONS POUR CHEMINAS, UN VILLAGE COMPOSÉ DU CENTRE-BOURG MAIS ÉGALEMENT DE PLUSIEURS HAMEAUX. À CHAQUE COUP D'ŒIL, ON PROFITE DE LA NATURE PAISIBLE QUI INVITE À LA CONTEMPLATION ET À LA BALADE.

Population : 420 habitants

Altitude : min 352 m / max. 563 m

Cours d'eau : Lac des Meinettes et plusieurs ruisseaux (Ozon, Chaudeval, l'Île, les Bruyères, la Pège...)

1 école (RPI avec Sécheras)

À la croisée des chemins entre la Vallée du Rhône, Tournon, le Val d'Ay et un peu plus loin d'Annonay, Cheminas bénéficie d'un positionnement géographique très intéressant.

D'emblée, la Maire, Christiane Ferlay, qui vient d'entamer son 3e mandat à la tête de la commune nous dresse avec passion le portrait de sa ville : « Nous sommes certes une petite commune mais qui a réussi à conduire de grands projets ces dernières années. Nous pouvons en être fiers ! ». En effet, en ce qui concerne l'école, les petits cheminains disposent d'un superbe équipement neuf situé à Sécheras puisqu'un solide Regroupement Pédagogique Intercommunal existe entre les deux voisins ardéchois. Un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) a été créé, ce qui permet d'assurer la gestion quotidienne de l'école « maternelle et élémentaire, près de 120 enfants sont scolarisés à Cheminas », poursuit-elle. Un bus ARCHE Agglo ramasse chaque matin les enfants de Cheminas pour les acheminer vers Sécheras : « un service gratuit plébiscité par nos habitants », se réjouit la Maire.

Ce déménagement de l'école à Sécheras a d'ailleurs permis de réaménager la mairie et l'ancienne école pour d'une part étendre l'emprise de la mairie en créant notamment une salle dédiée aux

associations et une salle pour les réunions du conseil municipal. Les abords ont également été entièrement retraités par permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite : « nous avons pu mener ce projet grâce aux aides financières de plusieurs administrations et notamment ARCHE Agglo qui a participé à hauteur de 50 000 € ».

Côté purement démographie, le village est en pleine croissance car on comptabilisait 193 habitants en 1990, 271 en 2009... et 420 aujourd'hui : preuve que le village est attractif pour les familles notamment puisque plusieurs habitations se construisent régulièrement.

En ce qui concerne le patrimoine, la très jolie Chapelle de Ceintres qui date du Xe siècle est un édifice qui vaut le détour. Enfin, il existerait une légende à Cheminas, dans le hameau de Misery, lieu de passage des diligences il y a quelques siècles : un trésor y serait caché... À vous de chercher !

LA NATURE ET LA CONTEMPLATION... INCITENT À LA RANDONNÉE

Quand on se promène dans le village de Cheminas et dans ses nombreux hameaux, le premier mot qui vient à l'esprit est plaisir. Plaisir de respirer à grands poumons, de profiter des vues absolument superbes sur les Monts d'Ardèche ou le Vercors, plaisir tout simplement de communier avec la nature.

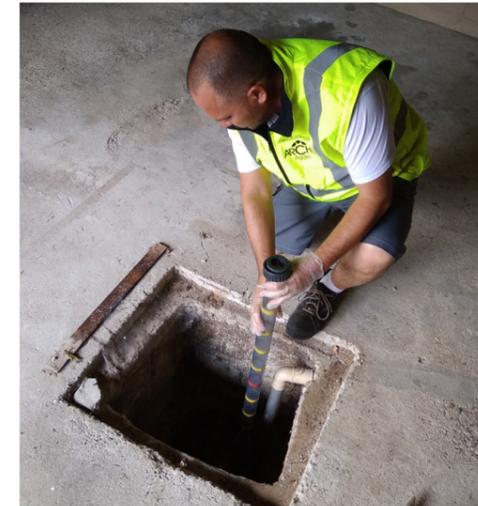
Le Lac des Meinettes, qui jouxte la commune voisine de Saint-Jeure-d'Ay, est un lieu prisé par les locaux mais aussi par les touristes de passage pour se ressourcer et prendre le temps de vivre. La Mairie travaille d'ailleurs actuellement avec pour objectif d'améliorer certains chemins de randonnée, et cela se fera bien entendu en lien avec l'Agglo.

Rendez-vous sur le site internet de la commune : www.cheminas.fr



PLATS

RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE



Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) a mis en évidence divers dysfonctionnements sur les réseaux d'assainissement de la commune de Plats, liés en particulier à la présence d'eaux claires parasites dans les réseaux (sources ou eaux de pluie). ARCHE Agglo a décidé d'entreprendre ces travaux d'amélioration pour un montant avoisinant les 200 000 € HT.

Concrètement, c'est un ensemble d'interventions visant à réhabiliter le réseau d'assainissement de la commune. L'objectif est de réduire ces eaux claires parasites captées sur le réseau. Ces travaux vont consister en l'étanchéité de regards de visite, au renouvellement de tronçons de réseau ou à la déconnexion de grilles pluviales raccordées.

Des travaux seront également menés sur la station d'épuration afin d'améliorer son exploitation (réorganisation des prétraitements) et de mieux suivre les débits entrants sur l'installation. Ces travaux seront réalisés par les entreprises Boisset TP de Chanos-Curson et Pereira FTP de Talencieux.

Début des travaux : novembre 2021

MARSAZ - CHAVANNES - CHANOS-CURSON

PROTECTION CONTRE LES CRUES DE LA VEAUNE ET DU MERDARIOUX

DANS LE CADRE DU PROJET DE GESTION DES CRUES DE LA VEAUNE ET DU MERDARIOUX, ARCHE AGGLO PRÉVOIT LA RÉALISATION DE TRAVAUX AFIN DE PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS SUR LES COMMUNES DE MARSAZ, CHAVANNES ET CHANOS-CURSON.

ARCHE Agglo a déposé en août 2021 le dossier administratif d'enquête publique lui permettant de mener à bien ce projet majeur de gestion des inondations. Le projet global consiste à réaliser des travaux de génie civil afin de mettre en sécurité les enjeux économiques et humains pour une crue d'occurrence centennale (1 probabilité sur 100 d'arriver dans l'année). Ces aménagements hydrauliques visent à réduire la hauteur d'eau (écrêter un pic de crue) via des bassins de rétention sur les communes de Marsaz, Chavannes et Mercurool-Veunes et le remplacement de ponts et l'élargissement de la Veaine sur la commune de Chanos-Curson.

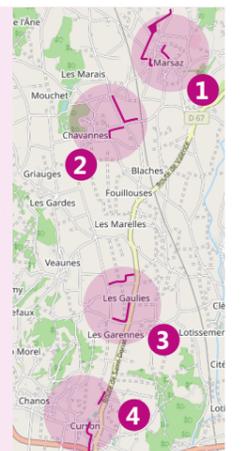
L'ensemble des aménagements aura un impact également sur Beaumont-Montoux grâce à la diminution des débits en crue. La Veaine étant endiguée sur le territoire de la commune, cela permet de limiter légèrement le risque de surverse des digues.

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations), ARCHE Agglo a souhaité restaurer le fonctionnement écologique de la Veaine dans plusieurs secteurs, notamment au niveau de Chanos-Curson. Les travaux de génie civil sont associés à des travaux ambitieux de génie écologique afin de restaurer cet écosystème majeur dans une traversée de village

Avec à une vision globale des cours d'eau, gestion du risque inondation et préservation de la biodiversité ne sont pas incompatibles, bien au contraire !

Coût estimé des travaux : 5,6 M€
Durée : fin 2022 à fin 2024

- 1 MARSAZ**
 - Création d'une rétention au nord de la commune pour gérer les eaux du Merdarioux et du ravin des Beaumes
 - Création d'une rétention au nord-est de la commune pour retenir les eaux du ravin des vignes
- 2 CHAVANNES**
 - Création de deux rétentions en cascade à l'est de la commune pour retenir les eaux du Merdarioux provenant de la commune de Marsaz
 - Déplacement du fossé du Merdarioux et renaturation du lit
- 3 MERCUROL-VEAUNES**
 - Création de deux rétentions en cascade pour retenir les eaux de la Veaine
- 4 CHANOS-CURSON**
 - Élargissement de la Veaine et renaturation du lit



Michel Cotte, éloge du pont

MICHEL COTTE, NÉ À TAIN, VIT À TOURNON. D'ABORD ENSEIGNANT PUIS CHERCHEUR, IL EST AUJOURD'HUI CONSEILLER AUPRÈS DES INSTANCES SCIENTIFIQUES DE L'UNESCO. RENCONTRE AVEC UN HOMME ENTRE DEUX RIVES, PROFONDÉMENT ATTACHÉ À SON TERRITOIRE.

De formation scientifique, Michel Cotte enseigne la physique pendant 12 ans au lycée Gabriel Faure à Tournon. Dans les années 80, il entreprend des recherches autour des archives de Marc Seguin, qui aboutissent à l'exposition du bicentenaire de Marc Seguin au château, en 1986. Michel Cotte se lance alors dans des études d'histoire, et écrit une thèse sur les entreprises de Marc Seguin et ses frères dans les années 1820 - 1830 : construction du chemin de fer entre Lyon et Saint-Etienne, bateaux à vapeur, chaudière tubulaire, pont suspendu de Tournon, ... Marc Seguin innove, dans la France de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.



Mission sur le Grand canal de Chine, lors de son inscription au patrimoine mondial en 2014

DEUX CARRIÈRES PARALLÈLES

Après la rédaction de sa thèse, Michel Cotte se retrouve chargé de recherche au CNRS à Lyon, puis maître de conférence à Belfort, et enfin professeur à l'Université de Nantes. À l'issue de ses responsabilités académiques, il devient président la Société française d'histoire des sciences et des techniques. En parallèle de sa carrière, il est repéré par les milieux internationaux, qui lui proposent des missions pour l'Unesco (Or-

ganisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) : « Depuis 25 ans, j'assure des missions à l'étranger, d'évaluation des dossiers et de participation au Comité du patrimoine mondial. Je conduis également des études thématiques sur de nouveaux aspects du patrimoine, comme ceux de l'astronomie ou de la gestion traditionnelle de l'eau. C'est un travail qui consiste à constituer et coordonner une équipe d'auteurs locaux, des chercheurs, des universitaires, autour d'un sujet et à publier les résultats. Ces travaux amènent les États à prendre des mesures de pro-

tection et de valorisation, et pour les biens les plus exceptionnels à entreprendre des démarches de candidature auprès de l'Unesco. »

ICI ET AILLEURS

Si Michel Cotte a par exemple suivi à l'époque le dossier de la grotte Chauvet dans le Sud Ardèche, ses missions lui font parcourir le monde, actuellement : patrimoine archéologique de l'île de Minorque, antérieur à l'époque romaine, extension de la forteresse de Carcassonne aux châteaux de montagne environnants, ville antique du désert disparue

depuis 800 ans en Arabie Saoudite, mine d'or datant de l'époque médiévale au Japon, ponts en Allemagne, ... Les ponts sont d'ailleurs un thème fondateur dans la carrière de Michel Cotte, comme le prouve la photo ci-contre et son attachement au pont Seguin de Tournon - Tain, « témoignage remarquable de ce type de pont suspendu, assez mal valorisé mais de signification internationale ».



accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE 41 COMMUNES ET ENVIRON 56 000 HABITANTS

Un territoire dynamique, des espaces naturels exceptionnels et une qualité de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré entre l'urbain et le rural.

Un environnement économique et touristique attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat, agriculture, viticulture...

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUS LES MOIS NOTRE NEWSLETTER : ACTUS, ÉVÉNEMENTS, ACTIONS SUR LE TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr



ACCUEIL DU PUBLIC
3 rue des Condamines
07300 Mauves

ESPACE FAMILLE
04 26 78 39 28
68 rue de Chapotte
07300 Tournon-sur-Rhône

SOCIAL

LISA Lieu d'information seniors et autonomie
Permanence au 06 67 46 98 87
Du lundi au vendredi :
10h à 12h et 14h à 16h

Escale répit
Lieu d'accueil aidants/aidés
Permanence au 06 60 87 74 11
le mardi : 9h à 12h et 14h à 17h

HABITAT ET URBANISME

Habitat
04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr

Autorisation du droit des sols
Permanence au 04 26 78 57 85
Le mardi et le jeudi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h



DÉCHÈTERIES

Colombier-le-Vieux
04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Saint-Donat-sur-l'Herbasse
04 75 45 23 77
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Tournon-sur-Rhône
04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

EPN Saint-Félicien
04 75 06 90 82
15 place de l'église
07410 Saint-Félicien
epn.saint-felicien@archeagglo.fr

EPN Saint-Jean-de-Muzols
04 75 07 20 33
1er chemin de Martinot
07300 Saint-Jean-de-Muzols
epn.saint-jean@archeagglo.fr

NATURE, CULTURE

Domaine du lac de Champos
04 75 45 17 81
BP2 - 26260 Saint-Donat
www.lacdechamps.com

École de musique
06 60 87 73 60
Av. du général de Gaulle
26260 Saint-Donat

Espace aquatique Linaë
04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatique.linae.fr

**FRÉDÉRIC SAUSSET,
PRÉSIDENT D'ARCHE AGGLO,
ET L'ENSEMBLE
DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES
VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VŒUX.**

2022

www.archeagglo.fr